

## Module n°9 : Sécuriser sa reprise de poste après un long arrêt de travail

### Contexte

---

Ce module doit permettre à toute personne employée dans un établissement de la Fonction publique hospitalière adhérent à l'Anfh se trouvant en situation de maintien ou reprise de travail après une période d'inactivité professionnelle d'être accompagnée si elle en éprouve le besoin.

### Objectifs

---

Sécuriser la reprise de poste ou l'adaptation du poste en concertation avec les référents d'établissements et l'agent lui-même (référent handicap, référent GPMC, CEP, encadrant, service RH, direction...) ;

Permettre à l'agent d'être pleinement acteur de l'aménagement de son poste.

### Renseignements complémentaires

---

Pour identifier les modules nécessaires au parcours professionnel de l'agent, un outil de positionnement est à votre disposition sur le site régional de l'Anfh dans la rubrique « services aux établissements ».

### Programme

---

Identifier les changements et les perceptions de soi et de son environnement professionnel ; Savoir identifier et relater les difficultés présentes en termes de capacités physiques, de fatigabilité, de concentration permettant d'éviter des situations d'échec ; Apprendre à organiser son poste de travail et savoir faire évoluer cette organisation ; Développer son autonomie pour gérer son rythme de travail en accord avec ses capacités ; Renforcer pas à pas le sentiment d'efficacité personnelle et le contrôle de la situation de travail.

#### Public

**Tout agent de la Fonction publique hospitalière en situation de transition professionnelle, choisie ou subie.**

**Tout agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi.**

**Exercice  
2026**

**Code de formation  
1-1**

**Nature  
AFR**

**Organisé par  
Achat en cours**

**Durée  
14 heures**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**